

Utilisateur : pfleury | Workflow: 

En ligne Aperçu Comparer Édition

Socle commun

Références nationales du socle commun

Références académiques du socle commun

Evaluation des élèves

Références nationales du socle commun

La loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'École du 23 avril 2005 précise que «la scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société».

Le contenu du socle commun est organisé autour de sept domaines de compétences :

- la maîtrise de la langue française ;
- la pratique d'une langue vivante étrangère ;
- les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique et technologique ;
- la maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication ;
- la culture humaniste ;
- les compétences sociales et civiques ;
- l'autonomie et l'esprit d'initiative.

Chacune de ces grandes compétences est conçue comme une combinaison de connaissances fondamentales, de capacités à les mettre en oeuvre dans des situations variées et aussi d'attitudes indispensables tout au long de la vie. La déclinaison du socle commun touche les enseignements de la scolarité obligatoire : elle concerne les écoles, les collèges et la voie professionnelle.

Télécharger la brochure "le socle commun de connaissances et de compétences"

"Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis" Rapport de l'Inspection Générale, Jean Moussa et Florence Rabine, juin 2007.

[Eduscol site national de ressources](#)

Références académiques du socle commun

Validation des compétences du socle commun

La validation de son acquisition au terme de la scolarité obligatoire (palier 3)

[Diaporama sur la validation des compétences](#)

Accompagnement du socle commun,

Les éléments ici rassemblés ont vocation à faciliter la mise en place dans tous les établissements de l'académie du socle commun de connaissances et de compétences, ainsi que des attestations correspondantes. Cet espace fera l'objet, tout au long de cette année scolaire, d'une actualisation régulière.

[lettre de cadrage](#)

[diaporama de présentation](#)

Bilan d'étape juin 2010

Les documents proposés ci-dessous constituent des repères mis à la disposition des établissements de l'académie.

Ils ont vocation à accompagner la réflexion qu'il y a lieu de conduire autour de la mise en place effective du socle commun de connaissances et de compétences et s'inscrivent dans une démarche engagée depuis déjà plusieurs années.

Éléments d'un discours commun des inspecteurs du second degré lors des interventions sur le socle commun

Le socle commun, un travail collectif - réunion de travail académique du 3 juin 2010 à St Brieuc

Evaluation des élèves



Le suivi du développement des compétences des élèves se fera grâce un livret individuel de compétences. Des grilles de référence concernant l'évaluation des piliers du socle sont disponibles.

[Télécharger le livret personnel](#) de compétences

[Expérimentation 2007-2008](#)

"Les livrets de compétences : nouveaux outils pour l'évaluation des acquis"

Rapport de l'Inspection Générale, Jean Moussa et Florence Rabine, juin 2007.

Formation des élèves

L'ensemble des enseignements sont mis au service de l'acquisition du socle commun. Chaque compétence requiert la contribution de plusieurs disciplines et, réciproquement, une discipline contribue à l'acquisition de plusieurs compétences. Cependant, le socle commun ne se substitue pas aux programmes.

La réécriture des programmes par des groupes d'experts pour les programmes scolaires (GEPS) constitués d'inspecteurs et d'enseignants est en cours : il s'agit de mettre en évidence les éléments constitutifs du socle et de préciser les objectifs de chaque cycle.

Histoire des arts

Aide à la mise en œuvre de l'enseignement de l'histoire des arts au collège

Année scolaire 2009-2010
Les quelques exemples pluridisciplinaires proposés concernent plus

particulièrement les classes de 6ème et de 3ème :

- en 6ème, parce que tous les nouveaux programmes d'enseignement, entrant en application à la rentrée 2009, intègrent un volet Histoire des Arts ;

- en 3ème, parce que la session 2011 du DNB comprendra une épreuve orale d'Histoire des Arts.

Cependant, par la démarche qu'ils mettent en œuvre, les exemples proposés , sont bien entendu tout à fait transposables aux autres niveaux d'enseignement.

[Voir le BO n° 31 du 27 juillet 2009](#)

Histoire des Arts

Ces deux diaporamas visent à présenter les enjeux de l'enseignement de l'histoire des arts au collège.

[Mise en oeuvre de l'histoire des arts Suivi et évaluation de l'histoire des arts au collège](#)

Validation des compétences du socle commun

La validation de son acquisition au terme de la scolarité obligatoire (palier 3)

[Diaporama sur la validation des compétences](#)

Socle commun et délivrance du Diplôme National du Brevet

Depuis la session 2008, la maîtrise des piliers 2 et 4 du socle est nécessaire

[BO du 7 juin 2007](#)

[BO du 17 janvier 2008](#)

[BO du 27 juillet 2009](#)

Accompagnement du socle commun,

Les éléments ici rassemblés ont vocation à faciliter la mise en place dans tous les établissements de l'académie du socle commun de connaissances et de compétences, ainsi que des attestations correspondantes. Cet espace fera l'objet, tout au long de cette année scolaire, d'une actualisation régulière.

[lettre de cadrage](#)

[diaporama de présentation](#)

Liens utiles

[Le socle commun sur le site Eduscol](#)

[Archives Socle commun 2010](#) (ouvrir avec Internet Explorer)